

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 28-avr.-2009

Date de révision 13-oct.-2023

Numéro de révision 9

1. Identification

Nom du produit

Acétone

Cat No.:

A9-4; A9-20; A9-200; A11-1; A11-4; A11-20; A11-200; A11S-4; A13-20; A13-200; A16F-1GAL; A16P-1GAL; A16P-4; A16S-4; A16S-20; A18-1; A18-4; A18-20; A18-20LC; A18-200; A18-200LC; A18-500; A18CU1300; A18FB-19; A18FB-50; A18FB-115; A18FB-200; A18POP-19; A18POPB-50; A18RB-19; A18RB-50; A18RB-115; A18RB-200; A18RS-28; A18RS-50; A18RS-115; A18RS-200; A18S-4; A18SK-4; A18SS-19; A18SS-28; A18SS-50; A18SS-115; A18SS-200; A19-1; A19-4; A19RS-115; A19RS-200; A40-4; A928-4; A929-1; A929-4; A929-4LC; A929RS-19; A929RS-50; A929RS-200; A929SK-4; A929-4LC; A929RS-19; A929RS-50; A929SS-200; A946-4; A946-41C; A929SS-28; A929SS-28; A929SS-200; A946-4; A946-41C;

A929SS-28; A929SS-50; A929SS-115; A929SS-200; A946-4; A946-4LC; A946FB-200; A946RB-19; A946RB-50; A946RB-115; A946RB-200; A949-1; A949-4; A949-4LC; A949CU-50; A949N-119; A949N-219; A949POP-19; A949RS-28; A949RS-50; A949RS-115; A949SK-1; A949SK-4; A949SS-19; A949SS-28; A949SS-50; A949SS-115; A949SS-200; BP2403-1; BP2403-4; BP2403-20; BP2403-RS200; BP2404-1; BP2404-4; BP2404-SK1; BP2404-SK4; HC300-1GAL;

S70091; 22050131; 22050295; XXA9ET200LI; NC2396838

No. CAS

67-64-1

Synonymes

2-Propanone; Dimethyl ketone; (Certified ACS, HPLC, OPTIMA, Histological, Spectranalyzed, NF/FCC/EP, Pesticide, Electronic, GC Resolv, SAFE-COTE)

Utilisation recommandée

P .

Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées

Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fabricant

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887 CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

2. Identification des dangers

Acétone

Classification

Classification WHMIS 2015

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3 unique)

Organes cibles - Système nerveux central (SNC).

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2 répétée)

Dangers pour la santé non classés ailleurs

Catégorie 1

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau



Conseils de prudence

Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Acétone Date de révision 13-oct.-2023

Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Acétone	67-64-1	>95

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Peut causer un œdème

pulmonaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair -20 °C / -4 °F

Méthode - CF (vase clos)

Température d'auto-inflammation 465 °C / 869 °F

Limites d'explosivité

Supérieures12.8 vol %Inférieure2.5 vol %Propriétés comburantespas d'oxydation

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

Acétone Date de révision 13-oct.-2023

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Formaldéhyde. Méthanol.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
2 3 0 N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipe

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

7. Manutention et stockage

Manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Entreposage.

Zone contenant des substances inflammables. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts. Bases fortes. Peroxydes. Composés halogénés. Métaux alcalins. Amines.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Acétone	TWA: 500 ppm	TWA: 250 ppm	TWA: 500 ppm	TWA: 500 ppm	TWA: 250 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 2500 ppm
	TWA: 1200	STEL: 500 ppm	STEL: 750 ppm	TWA: 1190	STEL: 500 ppm	750 ppm	TWA: 250 ppm
	mg/m³			mg/m³		(Vacated) TWA:	TWA: 590
	STEL: 750 ppm			STEL: 1000 ppm		1800 mg/m ³	mg/m³
	STEL: 1800			STEL: 2380		(Vacated) STEL:	
	mg/m³			mg/m³		2400 mg/m ³	
						(Vacated) STEL:	
						1000 ppm	
						TWA: 1000 ppm	
						TWA: 2400	
						mg/m³	

<u>Légende</u>

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de

ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des veux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Épaisseur des gants Matériau des gants Le temps de passage Commentaires à gants Caoutchouc butylique > 480 minutes 0.5 mm Comme testé sous EN374-3 Détermination de la résistance à la perméation des produits chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu Type de filtre recommandé: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Mesures d'hygiène

État physique

Aspect

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liauide

Incolore

Odeur doux Seuil de perception de l'odeur 19.8 ppm -95 °C / -139 °F Point/intervalle de fusion 56 °C / 132.8 °F Point/intervalle d'ébullition -20 °C / -4 °F Point d'éclair Méthode -CF (vase clos) Taux d'évaporation 5.6 (Butyl Acetate = 1.0) Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 12.8 vol % Inférieure 2.5 vol %

Acétone

Pression de vapeur 247 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur 2.0 Densité 0.790

Solubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation 465 °C / 869 °F

Température de décomposition > 4°C

Viscosité 0.32 mPa.s @ 20 °C

Formule moléculaire C3 H6 O
Masse moléculaire 58.08
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) 100

Indice de réfraction 1.358 - 1.359

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Produits incompatibles. Tenir à l'écart des flammes, des

surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Agents réducteurs forts, Bases fortes, Peroxydes, Composés

halogénés, Métaux alcalins, Amines

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Formaldéhyde, Méthanol

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant		DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
	Acétone	5800 mg/kg (Rat)	> 15800 mg/kg (rabbit)	76 mg/l, 4 h, (rat)
			> 7400 mg/kg (rat)	

Toxicologically Synergistic Products

Tétrachlorure de carbone; Chloroforme; Trichloroethylene; Bromodichloromethane; Dibromochloromethane; N-nitrosodimethylamine; 1,1,2-Trichloroethane; Styrene;

Acétonitrile, 2,5-Hexanedione; Éthanol; 1,2-Dichlorobenzene

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Acétone	67-64-1	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Acétone

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Peut causer un œdème pulmonaire

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

.

	Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
ı	Acétone	NOEC = 430 mg/l (algae; 96	Oncorhynchus mykiss: LC50	EC50 = 14500 mg/L/15 min	EC50 = 8800 mg/L/48h
		h)	= 5540 mg/l 96h	_	EC50 = 12700 mg/L/48h
		·	Alburnus alburnus: LC50 =		EC50 = 12600 mg/L/48h
			11000 mg/l 96h		
			Leuciscus idus: LC50 =		
			11300 mg/L/48h		
			Salmo gairdneri: LC50 =		
			6100 mg/L/24h		

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

Composant	Log Poctanol/eau
Acétone	-0.24

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Acétone - 67-64-1	U002	-

14. Informations relatives au transport

<u>DOT</u>

No ONU UN1090
Nom officiel d'expédition Acétone
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

_ TMD

No ONU UN1090
Nom officiel d'expédition Acétone
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

IATA

No ONU UN1090

Acétone

Nom officiel d'expédition Acétone
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN1090
Nom officiel d'expédition Acétone
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA		iventory ation - Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Acétone	67-64-1	X	-	X	ACT	IVE	200-662-2	-	-
Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Acétone	67-64-1	Х	KE-29367	X	Х	X	X	X	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Acétone	Part 4 Substance		· ·

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Acétone	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

persistants	l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)	
Acétone 67-64-1 Inscrit(e) Non applicable	Non applicable	Non applicable	

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Acétone	67-64-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y42

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation28-avr.-2009Date de révision13-oct.-2023Date d'impression13-oct.-2023

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité